

Les subsides

Les Américains avaient découvert ce problème et, il y a environ cinq ans de cela, ils ont entrepris d'examiner la question d'une façon plus fouillée. Très récemment, nous avons entrepris d'en faire autant au Canada, par l'entremise du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Avec la collaboration de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, ce ministère a mis sur pied un programme appelé «Registre national des tissus exposés à l'uranium». Monsieur le Président, ce programme a été mis au point et perfectionné par les fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et ce sont leurs collègues de la Commission de contrôle de l'énergie atomique qui l'ont présenté et approuvé. Ensuite, ce sont les cadres supérieurs dans le secteur de l'uranium, tant du côté du patronat que du salariat, qui en ont été saisis. Sauf erreur, je crois savoir que le programme a passablement intéressé le patronat qui a jugé qu'il y aurait lieu de l'examiner de plus près et d'y souscrire.

Dans le numéro du *Globe and Mail* du 9 janvier, à la page 1, on trouve ce titre: «Un syndicat de mineurs s'indigne d'une demande d'organes pour une étude sur le rayonnement». Voilà certainement quelque chose qui m'inquiète un peu. L'article cite en ces termes:

Lorsqu'ils ont demandé des échantillons d'urine pour l'analyse, nous avons collaboré. Lorsqu'ils nous ont demandé des échantillons de crachat pour l'analyse, nous avons collaboré. Mais maintenant ils nous disent: «Nous voulons votre corps».

La déclaration de ce responsable syndical, monsieur le Président, me laisse quelque peu pantois. Il semble dire qu'il s'agit là d'une demande nouvelle et injustifiée. J'espère que de nombreux syndiqués s'indigneront du fait qu'un de leurs responsables, présenté ici comme un spécialiste, s'attaque à ce genre de demande. Toute personne qui s'intéresse un peu aux progrès de la médecine sait que la principale raison de ceux-ci c'est qu'au cours des décennies de médecine moderne nous avons pu mettre en corrélation, avec la collaboration de la société, les constatations post-mortem et les observations cliniques avant le décès. C'est grâce à cela que nous avons pu réaliser de nombreux progrès scientifiques, notamment dans le domaine médical. Je suis abasourdi de voir qu'un spécialiste du domaine de la santé et de la sécurité auprès d'un syndicat ne comprenne pas l'importance de cela. Le programme est patronné par le ministère de la Santé nationale et la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Tout ce que l'on demande, c'est que les mineurs se soumettent aux mêmes exigences que les malades des divers hôpitaux du pays.

Il n'y a aucun hôpital, monsieur le Président, qui peut être complètement agréé s'il ne soumet pas un certain nombre de décès à l'autopsie ou à un examen post-mortem. C'est une exigence normale. J'ai eu la malheureuse expérience, comme on le mentionne dans cet article du *Globe and Mail*, d'avoir à m'adresser aux parents d'un patient qui était mort d'une maladie relativement peu connue où il était important, du point de vue scientifique et médical, de pouvoir observer ce qui s'était réellement passé dans un organe particulier du défunt. D'habitude, la parenté fait preuve d'une parfaite collaboration. Elle

juge que la personne décédée serait disposée à faire tout son possible pour faire progresser les connaissances médicales. Dans les milieux médicaux, la réaction est généralement bonne.

Lorsque j'entends un porte-parole des syndicats dire cela, je suis sidéré car je n'arrive pas à croire qu'il reflète l'opinion du syndiqué moyen. Je remarque que deux ou trois collègues du NPD sont prêts à parler. J'ose espérer que l'un d'entre eux abordera ce problème dans quelques minutes.

Je voudrais citer un autre passage du même article du *Globe and Mail*, monsieur le Président, pour prouver qu'il est nécessaire de mettre un tel programme en œuvre. D'après ce journal, un cadre de la CCEA nommé Aladar Dory aurait dit ceci:

«On ne possède pas encore beaucoup de renseignements sur les dépôts et la répartition de l'uranium chez les humains».

C'est bien vrai, monsieur le Président. C'est pourquoi il importe énormément que tous les Canadiens qui s'intéressent à ce problème travaillent de concert à améliorer nos connaissances sur les effets, sur les différents organes du corps, de l'ingestion d'uranium, que ce soit par la bouche dans le système gastro-intestinal, ou par l'inspiration d'air dans les poumons. Nous pourrions ainsi comparer les résultats obtenus en laboratoire à partir de sécrétions à ce qui se passe réellement dans les tissus et ce que nous découvrons dans les tissus prélevés sur des cadavres.

● (1640)

Je voudrais aborder les autres parties de la motion sous l'angle médical. D'abord le transport: vous me direz qu'il n'y a pas grand lien entre le transport et l'aspect médical. Pourtant, si un conteneur de matériaux radioactifs tombe d'un camion, c'est une erreur humaine inévitable, mais qui présente un danger. Or, peu importe les précautions qu'il prend, aucun homme n'est infaillible. De plus, si je ne m'abuse, le comité Bayda, en Saskatchewan, et la Commission Bates, en Colombie-Britannique, ont étudié à fond cette question par le passé.

Enfin, je voudrais traiter des problèmes que posent pour la santé les déchets et leur destruction. Nous avons la chance au Canada d'avoir des réacteurs nucléaires de type Candu qui laissent peu de résidus, à ma connaissance, comparativement à d'autres. Nous n'avons donc pas à nous débarrasser de grandes quantités de déchets, ce qui poserait un sérieux problème. Toutefois, il faut quand même éliminer de façon sûre ces déchets, peu importe leur quantité. Je suis convaincu que nos chercheurs de l'EACL travaillent d'arrache-pied à la solution de ce problème.

Certains d'entre nous ont pu visiter leurs installations à Chalk River et à Deep River. Nul doute qu'ils tâchent par tous les moyens de résoudre ce problème. Je vois que, le député d'Edmonton-Est (M. Yurko) est ici. Il sait certainement de quoi je parle et me concédera que tous les efforts sont tentés pour remédier le mieux possible à ce problème.